

**DEYBER-PERSIGNAT, Dominique (textes rassemblés par)  
1998. - Le dépôt archéologique. Conservation et gestion pour un projet scientifique et culturel . - Actes des Assises nationales de la conservation archéologique, Bourges novembre. Bourges : Éditions de la Ville de Bourges, 2001.**

Ce volumineux ouvrage de 455 pages présente les fruits de trois jours de réflexion sur la pérennité et la transmission du patrimoine archéologique. Une cinquantaine de spécialistes, archéologues, conservateurs de musées, conservateurs du Patrimoine, restaurateurs, chercheurs, documentalistes, informaticiens, venus de France, de Belgique et d'Espagne notamment, se sont réunis pour mener une réflexion de fond et débattre sur le thème de la conservation des « archives du sol ».

L'organisation du volume suit le déroulement des Assises, en trois journées et parties distinctes.

La première partie établit un état des lieux de la conservation et des lieux de conservation en France; elle analyse ensuite la réglementation sur les lieux de dépôts et de conservation; enfin elle s'achève par des enquêtes sur le terrain, illustrant la réalité de deux régions choisies.

La seconde partie correspond aux travaux de quatre ateliers regroupant chacun une série de contributions: atelier conservation, atelier compétences, formation et responsabilités, atelier gestion des documentations et atelier aménagement des dépôts. Les contributions de ces quatre ateliers couvrent la totalité des problèmes actuels soulevés par la mise au jour du mobilier archéologique, de sa découverte sur un terrain de fouille à sa mise en valeur au musée, en passant par la préservation du plus grand nombre de ces éléments du Patrimoine commun.

La troisième et dernière partie présente les travaux conclusifs des deux journées précédentes. Elle comprend la présentation des rapports des quatre ateliers suivie d'une discussion et enfin un débat final abordant la question essentielle de la conservation et de l'organisation de l'archéologie, sous le titre: « Pérennité et accessibilité des documentations: quelle organisation de l'archéologie?

La conservation comme enjeu pour la discipline archéologique se profile au coeur des débats. Conserver un objet plutôt qu'un autre, c'est déjà lui avoir attribué un statut, le considérer comme un élément appartenant à une série et à ce titre l'acquérir en tant que document d'archive. Les archives doivent être conservées dans des conditions adéquates et c'est pourquoi l'existence du dépôt archéologique s'affirme comme corollaire à la thématique de la conservation. Pourtant l'activité de terrain continue de polariser l'attention et donc les moyens disponibles, l'accessibilité des documentations devient médiocre et les possibilités d'études limitées.

Cette masse documentaire générée par les fouilles et le principe d'insécabilité placent les musées dans l'impossibilité d'accueillir toutes les documentations en provenance de fouilles de sauvetage.

Ces exigences invitent donc à définir un lieu de conservation où pourraient être effectués simultanément le suivi conservatoire et l'exploitation des documentations. Le dépôt archéologique irait en ce sens, si on le concevait autrement que comme palliatif et de strict stockage; s'il devenait un lieu de véritable conservation défini selon la nécessaire cohésion de la chaîne opératoire, s'il s'intégrait à un projet scientifique et culturel.

Car un site fouillé est un site détruit. Ses caractéristiques, son potentiel informatif ne sont plus accessibles que par le mobilier archéologique et la documentation créée au long de la

fouille. Cet ensemble, mobilier et documentation, constitue toute la mémoire d'un site archéologique. C'est de cette mémoire, des moyens de son utilité et de sa transmission dont il est question.

C'est pourquoi les instances responsables devraient absolument insérer la conservation préventive dans la chaîne opératoire et prévoir dès le début des fouilles les lieux de stockage, d'étude et chiffrer les coûts de la conservation préventive (exhumation\*stockage\*manipulations). La plupart du temps, les équipes de fouilles se retrouvent sans aucune ressource financière pour mener à bien la phase de post-fouille, c'est-à-dire l'élaboration des rapports et l'étude des sites excavés, phase qui nécessite bien souvent de longs mois, voire années de travail, pour des chercheurs issus de disciplines diverses, auxiliaires indispensables de l'archéologie d'aujourd'hui.

Ils travaillent pourtant pour l'intérêt général, lié à des biens culturels constitutifs de la mémoire sociale.

Les acteurs de ces Assises nationales, après trois jours de réflexion en arrivent à la conclusion que l'archéologie doit se réformer, s'organiser différemment pour continuer à assumer sa fonction de sauvegarde du Patrimoine. Les archéologues ne veulent plus travailler dans l'urgence, attaquer une fouille sans savoir où, comment et dans quelles conditions ils pourront s'attacher à mettre en valeur les connaissances qu'ils auront arrachées au sol. Il leur semble inutile de poursuivre les fouilles au rythme imposé actuellement, tout en sachant que tous les objets et documents qui seront produits ne trouveront pas de lieux adéquats qui permettront leur conservation à long terme, afin que les générations futures d'archéologues puissent encore travailler scientifiquement sur des fouilles anciennes.

Mais les chercheurs n'ont pas ou peu de pouvoir décisionnaire et c'est pourquoi certains des protagonistes de ces Assises ont regretté l'absence, lors de ces journées, de politiques et de décideurs, qui y auraient sans doute trouvé matière à réflexion. On sait que ce sont les premières personnes à « éduquer » à la conservation du Patrimoine.

Un ouvrage utile et pertinent pour les praticiens quotidiennement confrontés à la question de la conservation, par son approche mêlant les aspects théoriques, la réalité financière des régions étudiées et le pragmatisme au quotidien, vécu par les acteurs de l'archéologie.

Sophie Broccard, Cycle de muséologie 2003-2004